

Charte d'engagement

Je, soussigné(e) **KERVESTIN Yann**,
Gérant de **AMLG Electricité**
Située 51 rue de la République – 76250 Déville-lès-Rouen

- autorise les institutions partenaires (Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Normandie, Métropole Rouen Normandie), à **communiquer** sur les engagements de mon entreprise et/ou de mes établissements dans le cadre des éco-défis,

et m'engage à :

- **maintenir les pratiques** relatives aux défis que j'ai choisi de relever après l'obtention du label (labellisation valable 1 an),
- **sensibiliser ma clientèle** aux actions mises en place dans mon établissement, à communiquer sur l'opération éco-défis,

Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements pourrait conduire au retrait des droits d'usage du label.

Fait à Déville les Rouen, le 18/11/2013

Signature du chef d'entreprise

Cachet de l'entreprise



Dossier de labellisation

Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise : **AMLG Electricité**

Nom, Prénom du chef d'entreprise : **KERVESTIN Yann**

Adresse : **Seine Créapolis – 51 rue de la République**

CP : **76250** Ville : **DEVILLE-LES-ROUEN**

Tél. : **06.24.11.70.04**

Mail : **y.kervestin@amlg-electricite.com**

N° SIRET : **790.660.740.00016**

Activité : **Electricité Générale**

Date de dépôt du dossier : **04/11/2019**

Conseiller CMA76 accompagnant l'entreprise Bruno Lemière

Avis du comité de labellisation (réservé au comité)

Avis positif Avis positif avec réserve Avis négatif

Observations éventuelles :

.....

.....

Fait à Rouen, le 26/11/2019

Signature du Président du comité



Défis relevés et à engager

Rappel : vous devez relever à minima 3 défis devant appartenir à au moins 2 familles de défis distinctes. L'entreprise peut choisir 2 défis déjà relevés durant les 2 dernières années et s'engage à réaliser un défi supplémentaire au minimum.

Code	Nom du Défi	Actions déjà menées / Impacts obtenus et justificatifs	Actions à engager / Objectifs / Impacts visés	Avis et commentaires du comité
		Prévention des déchets		
PRE1	Réparation - Réemploi	<ul style="list-style-type: none"> - Stocke les chutes de câbles afin de les réutiliser - Réutilise des cartons pour stockage du matériel - Utilise le papier recto/verso - Utilise de la vaisselle lavable pour le café. 		
		Gestion des déchets		
DEC 1	Collecte sélective	Réalise le tri des déchets professionnels (câblage, cartons, polystyrène, gravats) avant dépôt en déchetterie ou auprès de fournisseurs (tubes éclairage, ferraille) ou dans bacs jaunes du site		
		Energie		
		Eau		
		Déplacement - Transport		
TRA1	Approvisionnement	S'approvisionne en matériels français à 95% fabriqués sur le territoire français		
TRA3	Déplacement		Envisage de se former à l'éco-conduite	
		Démarche et consommation responsable		
RES4	Ecologie industrielle et territoriale	<p>A réalisé une formation (2016) chez le fournisseur THERMOR. Est également partenaire qualifié* avec LEGRAND afin de proposer à la clientèle des installations de petite domotique. (électricien certifié Legrand)*</p> <p>Partenariat avec SCHNEIDER et le Consuel76</p>		
RES6	Pédagogie RSE	A installé dans son bureau un chauffage performant de type ingenio3 avec un cozytouch de chez Thermor pour effectuer des démonstrations à sa clientèle.		

Signature et tampon

AMIE
 Association pour le Développement
 de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat
 de la Région de la Vallée de la Saône
 10 rue de la Vallée de la Saône
 71100 CHARENTON LE PONT
 03 85 31 11 11
 www.amie71.com